



EDITORIAL SEPTEMBRE 2007

De nouveau la rentrée !

J'espère que les conditions climatiques peu favorables de cet été vous ont cependant permis de profiter de quelques journées de repos.

Ces dernières semaines ont été marquées pour notre Institution par le décès du Professeur Bernard GLORION, ancien Président de l'Ordre National des Médecins de 1993 à 2001, qui a beaucoup fait évoluer notre déontologie sur les droits des malades, les soins palliatifs et la fin de vie.

Au niveau départemental, l'activité estivale s'est peu ralentie.

La mise en place du décret n° 2007-552 du 13 Avril 2007 sur les **conciliations** obligatoires entre plaignants (médecins ou non) a sensiblement augmenté la charge de travail de la commission concernée.

Toute plainte doit désormais faire l'objet d'une tentative de conciliation avant sa transmission à la Chambre disciplinaire de l'Ordre Régional des Médecins.

Au Printemps 2007 ont eu lieu les élections

- d'une part au Conseil Régional Administratif de l'Ordre des Médecins, (le représentant de la Savoie est le Docteur Jean Marc BATTISTELLI qui est d'ailleurs devenu Trésorier de l'Ordre Régional)

- d'autre part à la Chambre Disciplinaire de Première Instance de l'Ordre Régional (où le Docteur Dominique LIGEONNET a été élu par ses Pairs).

Cette Section disciplinaire est maintenant présidée par un magistrat.

La Commission de **qualification de Spécialiste en Médecine Générale**, dès la parution de l'arrêté préfectoral fixant sa composition, a commencé ses travaux et a traité 182 dossiers.

Ceux-ci seront soumis à la décision du Conseil Départemental réuni en séance plénière.

En cas de décision défavorable en première instance, le médecin peut faire appel à la Commission de Qualification de l'Ordre National.

La Commission « **Jeunes Médecins** » a travaillé ses dernières semaines à l'organisation de la première réunion entre l'Ordre Départemental et nos jeunes confrères qui aura lieu le 25 Septembre à l'Internat du Centre Hospitalier de CHAMBERY.

Enfin, notre **Site Internet** (www.cdom73.fr) vient d'être complètement « toiletté » et je vous invite à le (re)découvrir. Je remercie la Commission chargée du site de son travail.

Bon courage pour cette rentrée, en vous rappelant une fois encore que le Conseil Départemental est à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin et tout particulièrement dans le domaine de la rédaction de certains certificats.

Bien Confraternellement à tous

Le Président
Dr *Philippe* VITTOZ

